



Conseils aux particuliers construction et rénovation en milieu rural

Mis à jour le 28 juillet 2016

Une action de la Communauté de communes Artois-Lys (co-financement Région Nord-Pas-de-Calais).

Que ce soit par souci d'écologie ou d'économie, certains habitants des zones rurales souhaitent éco-construire ou éco-rénover leur logement, mais manquent souvent d'informations en amont. C'est pourquoi la Communauté Artois-Lys (en co-financement avec la Région Nord-Pas-de-Calais pour l'année 2010) a mis en place un système de Points Conseil Habitat-Cadre de vie.

En permanence et sur rendez-vous, une équipe de professionnels du développement durable – architecte, paysagiste, spécialiste du droit des sols, agent Info Énergie et technicien assainissement... - accompagne ainsi gratuitement des propriétaires dans leurs projets de construction ou rénovation. Les conseils sont variés et complémentaires : utilisation d'éco-matériaux, gestion des eaux de pluie, isolation de qualité, production d'énergies renouvelables, bio-climatisme, etc.

Enclenchée en 2007 suite à une séquence-test en 2006, cette action a été optimisée d'année en année pour proposer, en 2010, huit après-midi de permanences aux habitants du territoire. Chaque année, une trentaine de projets sont accompagnés dans ce cadre.

Réduction des GES et protection de l'environnement

L'action est intéressante en terme de réduction des gaz à effet de serre. En effet, le recours à différents corps de métiers permet une approche globale pour une performance énergétique optimale. Du fait de cette réflexion préalable aux travaux, on estime à 50 kWh/m².an le gain énergétique pour un projet, soit en moyenne 1,5 tonnes CO₂eq économisés par rapport au même projet sans aucune consultation d'experts. Avec l'intervention du paysagiste, on favorise également l'intégration du projet dans son environnement et la prise en compte de la biodiversité.

Cette opération peut être reproduite par toute collectivité locale, notamment les intercommunalités rurales, prêtes à financer les Points Conseil Habitat-Cadre de Vie dans le cadre d'un Plan Climat-Énergie Territorial.

Fiche d'identité

Conseils pour les particuliers en construction et rénovation durable en milieu rural

Porteur de l'action : Communauté de communes Artois-Lys (Établissement Public de Coopération Intercommunale)

Contact chez le porteur de l'action : Franck Lainé, Pays de la Lys romane – CC- Artois-Lys
f.laine@cc-artois-lys.fr ou au 03.21.54.60.70

Date de l'action : lancement en 2007

Coût de l'action (prévisions 2010) : Prestation « architecte » : 2 400 € / Prestation « paysagiste » : 2 900 € / Prestation « info-énergie » - convention annuelle : 1 600 € (en supplément des aides déjà prévues dans la Convention de l'ADEME pour la mission Info-Energie) / TOTAL : 6 900 € soit un coût moyen de 230 € par dossier accompagné

Financements (année 2010) : Communauté Artois-Lys (2 800 €) et Région Nord-Pas-de-Calais (4 100 €)

Téléchargez ci-dessous une présentation plus complète de l'initiative :

fiche-action_lys_romane_point_conseil_habitat.14

Format : PDF Poids : 81,93 ko

Découvrez d'autres contenus similaires

Transport collectif en milieu rural

Fourmies : territoire connecté en milieu r...

Publication "Les solutions de mobilit...

Enquête sur la mobilité en milieu rural da...

La Croix-Rouge roule pour la précarité en...

Construction & rénovation du bâti

L'ADEME retient 2 projets HDF de mobilité...

Le 25.04.2019

Visite de sites - La gestion des eaux pluviales en milieu rural : l'exemple d'ERCHIN (59)

Le 13.05.2019

Les espaces publics en milieu rural – participation citoyenne, une idée innovante?

Accompagnement à la rénovation de logement...

Du 7 au 09.11.2019

ConstructivESS - Lille

Réseau de chaleur rural à Tupigny